



## VERTOU NATATION – Saison 2022-2023

### Conditions d'inscription et de réinscription

#### Certificat médical

Nouveau adhérents : Certificat médical établi après le 1<sup>er</sup> mai 2022

Déjà adhérents : Questionnaire médical dûment complété

ou

Certificat médical établi après le 1<sup>er</sup> mai 2022 (si vous avez répondu oui à une ou plusieurs questions ou si votre dernier certificat date de 2019)

#### Règlement de la cotisation :

Vertou nageur : 110€ pour le 1<sup>er</sup> adhérent d'une même famille

100€ pour les autres adhérents de la même famille

Vertou aquagym : 120€ quelque soit le nombre d'inscription pour la personne ou sa famille

Hors commune nageur : 140€ quelque soit le nombre d'inscription pour la personne ou sa famille

Hors commune aquagym : 150€ quelque soit le nombre d'inscription pour la personne ou sa famille



## VERTOU NATATION – Saison 2022-2023

### Modalités pour les adhérents de la saison 2021-2022

Préinscription avec vos codes d'accès sur le site internet de l'association :  
Formulaire disponible à partir de lundi 23 mai 2022.

Validation définitive à réaliser avec le paiement de la cotisation à la salle  
du Muguet de l'espace Beautour (à côté de la mairie annexe) :

- Mercredi 15 juin de 19h15 à 20h (pour les nageurs enfants, ados et adultes)  
de 20h à 21h (pour l'aquagym)
- Mercredi 22 juin de 19h à 20h (pour les nageurs enfants, ados et adultes)  
de 20h à 21h (pour l'aquagym)



## VERTOU NATATION – Saison 2022-2023

### Modalités pour les nouveaux adhérents

Pour les nouveaux adhérents (aquagym et nageurs), inscriptions à la piscine municipale :

- Mardi 28 juin de 19h00 à 20h30

Pour les nageurs : évaluation du niveau avec les animateurs (amener maillot et bonnet de bain),

Autre conditions obligatoires pour l'inscription :

Certificat médical  
Règlement cotisation